

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 10

Artikel: Monument de "Guillaume-Tell"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Officiers, sous-officiers et soldats.

Le rassemblement de troupes touche à sa fin ; demain vous serez rentrés dans vos foyers.

Je n'ai pas l'intention, en prenant congé de vous, de revenir en détail sur la marche des exercices. Mais il serait injuste que le chef du département militaire fédéral ne rendit pas hommage aux puissants progrès que vos efforts ont réalisés sur une période heureusement derrière nous.

Tout ce que j'ai pu voir me permet la joie de vous donner ce témoignage, qui s'adresse également à la prévoyance expérimentée de la direction des manœuvres, à la vigueur du commandement des grandes unités, à l'énergique direction des chefs, à la bonne volonté et à l'endurance des troupes pendant des marches pénibles et de fatigants combats.

Il n'en serait pas moins imprudent de méconnaître les lacunes que présente encore notre organisation militaire. Nous avons encore à marcher sur la route du progrès pour être à la hauteur de notre tâche, si jamais la patrie devait faire appel à ses fils pour que leurs armes défendent son intégrité et son indépendance.

Officiers, sous-officiers et soldats ! La patrie compte sur vous, si jamais cet appel retentit.

Rentrez maintenant dans vos familles, reprenez votre activité civile et conservez comme moi un bon souvenir du rassemblement de 1889.

Utzenstorf, 11 septembre 1889.

*Le chef du département militaire,
HAUSER.*

Plusieurs journaux étrangers, qui avaient envoyé des correspondants pour suivre nos manœuvres, en ont parlé, ainsi que de notre armée de milices en général, avec une grande bienveillance. De tels témoignages de sympathie, venant d'experts compétents et impartiaux, nous sont d'un haut prix, et nous en exprimons aux auteurs, notamment au *Journal des Débats*, à Paris, et à la *Réforme*, à Bruxelles, toute notre gratitude, tant en notre nom qu'au nom de bon nombre de nos camarades de l'armée suisse.

Monument de " Guillaume-Tell ,"

Le comité central des carabiniers suisses a adressé aux sociétés de tir suisses la circulaire suivante :

Chers camarades,

Lors du tir fédéral de Zurich, en 1859, une statue de l'arbalétrier Guillaume-Tell ornait le grand portail d'entrée de la place de fête.

Après la solennité, quelques bons patriotes d'Uri ont, avec l'aide de la société fédérale des carabiniers, acheté cette statue et l'ont fait installer sur la place d'Altdorf.

Depuis cette époque, trente années se sont écoulées, et il est facile de comprendre que cette belle figure qui, dans le principe, n'était destinée qu'à un but de courte durée, ait vu s'attaquer à elle les morsures du temps et ait souffert de l'intempérie des saisons. Aussi est-elle aujourd'hui complètement dégradée et sur le point de tomber en ruines.

Or, afin de conserver le souvenir de notre héros national non seulement dans le cœur mais encore sous la forme d'un monument permanent, sur les lieux historiques mêmes où se sont passés ses actes de bravoure et de patriotisme, il s'est constitué, dans le canton d'Uri, un comité d'initiative, qui a pris en mains le projet de réaliser cette belle pensée. Le monument que l'on a en vue sera aussi simple que possible, mais néanmoins exécuté de telle façon qu'il puisse à l'avenir résister aux injures de la nature. Il doit être élevé au moyen de dons volontaires, et l'on a déjà distribué des listes de souscription dans ce but.

Nous avons aussi été invités à organiser une collecte parmi les tireurs suisses, et nous acceptons d'autant plus volontiers ce mandat qu'il s'agit ici d'ériger pour sa gloire et comme exemple à nos descendants, un monument commémoratif au premier et au plus noble de nos tireurs suisses, à Guillaume-Tell, le père des tireurs et le libérateur de la patrie.

Dans l'espoir que tout tireur suisse voudra avec plaisir, apporter son obole à cette œuvre patriotique, nous prions les comités des sociétés de tir de bien vonloir organiser la collecte au sein de leurs sections et en envoyer le montant au major Stigeler, à Aarau, président de la société fédérale de tir.

Nous profitons de cette occasion, chers camarades, de vous présenter nos salutations les plus cordiales et de vous donner une fraternelle poignée de mains.



Société des Officiers de la Confédération suisse.

SECTION CANTONALE DES OFFICIERS NEUCHATELOIS

Le comité central neuchâtelois a émis, le mois dernier, la circulaire ci-après :

Neuchâtel, 12 septembre 1889.

Monsieur et cher camarade. Le comité central de la Société cantonale des officiers neuchâtelois a fixé la convocation de l'assemblée générale à dimanche 29 courant.

Vous voudrez bien, chers camarades, assister nombreux à cette réunion à laquelle nous vous convions, pour resserrer les liens pa-